

CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussigné(s) :

Mme Carole Birac
Château de Vacques, 8 rue de la Commanderie, 33220 Pineuilh, France.
cbirac@vacques.fr
+33 (0)5 57 46 15 01

et

M./Mme
Adresse :
Email :
Tél :

Désignation

La location porte sur le gîte meublé :

- Maison des Vendangeurs
 Annexe

Nombre de personnes :

Dont enfants de moins de 13 ans :

Durée

Date d'arrivée :

Heure : après 15h

Date de départ :

Heure : avant 12h

Loyer

Le montant du loyer est de €

Charges supplémentaires (cocher si nécessaire) :

- Taxe de séjour : 0,77€ x nuits x personnes (<13 ans) = €
 Linge de maison : 7 € x personnes = €
 Ménage de départ : 40 €

Le montant total est de € (Euros)

Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie d'un montant de 150 Euros est à verser le jour de l'entrée dans les lieux et sera restitué après l'état des lieux de départ au plus tard dans les 10 jours. Le dépôt de garantie ne doit pas être considéré par le locataire comme une participation au paiement du loyer. Il sert en cas de dégradations commises par le locataire et/ou pour couvrir les frais de ménage de départ si le locataire n'a pas choisi l'option à 40 € et que le meublé n'a pas été laissé propre.

Accompte

Un acompte sera versé dès réception du contrat, d'un montant de € (25%). Le solde est à verser 15 jours avant le début du séjour au plus tard. En cas d'annulation par le locataire, le bailleur pourra demander le paiement de l'intégralité du prix de la location.

Signatures

Propriétaire – C. Birac :

Locataire :

Date :

Date :